



PÔLE DE COOPÉRATION
DES ACTEURS DE
LA FILIÈRE MUSICALE
EN RÉGION SUD & CORSE

PROGRAMME D'ACTIVITE 2024

*Pour des politiques en faveur de la diversité musicale en
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse*

SOMMAIRE

Table des matières

SOMMAIRE	2
PREAMBULE . LE PAM . UNE NOUVELLE PAGE A ECRIRE	4
1 - LES VALEURS . LES OBJECTIFS . LES MISSIONS	5
LES VALEURS.....	5
LES OBJECTIFS.....	5
LES MISSIONS.....	7-10
2 - LES ADHÉRENTS	11
ADHÉRENTS – ACTIVITÉS.....	12
LES ADHÉRENTS DU PAM À CE JOUR.....	13
3 - GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE	14
GOUVERNANCE.....	14
COLLEGES DE TRAVAIL.....	15
EQUIPE.....	15
REVISION RH EN 2024.....	15
4 - LA COOPERATION	16
RESEAUX TERRITORIAUX - FEDERATIONS NATIONALES.....	16
LES PARTENAIRES.....	17
LES CHANTIERS COMMUNS.....	17
5 - L'APPUI AU TERRITOIRE	19
CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES.....	19
L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHERENTS.....	18
L'APPUI INDIVIDUEL.....	19
RELAIS TERRITORIAUX.....	19
DES TEMPS COLLECTIFS.....	19
VALORISATION DES INITIATIVES ARTISTIQUES ETCULTURELLES.....	20
6 – MEDIATION PREVENTION SENSIBILISATION	21
7 – OBSERVATION . RESSOURCE	22
L'OBSERVATION.....	22

LA RESSOURCE.....	22
8 - LE PAM PORTEUR D'ANTENNES ET MANDATS	23
9 - LES DISPOSITIFS DU PAM	24
ACCOMPAGNEMENT D'ARTISTES.....	24
ANTENNE PACA DES INOUÏS DU PRINTEMPS DE BOURGES.....	24
QUART2TOUR.....	24
DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONALSOUTIEN AL'EXPORT	25
SOUTIEN A LA DISTRIBUTION INDEPENDANTE	25
10 - L'INFORMATION - LA VALORISATION	26
INFORMATION.....	26
11 - LES PARTENAIRES	27

PREAMBULE . LE PAM . UNE NOUVELLE PAGE A ECRIRE

Les enjeux du PAM à ce jour sont nombreux pour deux principales raisons

✓ L'approche systémique qui est la nôtre et qui nous oblige à répondre à des besoins mouvants et très diversifiés. Besoins auxquels nous devons répondre durablement de la manière la plus efficace possible. La nécessité d'un réseau capable de créer et de renouveler les liens, entre les acteurs mais aussi avec le reste de l'écosystème musical

✓ Le départ de notre directrice Nadine Verna au 1^{er} Janvier 2024 et la nouvelle feuille de route qui sera à tracer par la gouvernance et sa nouvelle direction.

Ce prévisionnel d'activité s'inscrit donc dans une double temporalité :

Il respecte, au moment où nous l'écrivons, la trame du projet initial du PAM, mais devra également s'adapter aux mutations à venir et à la refonte de notre projet associatif sous la nouvelle direction.

Il sera donc soumis à de probables améliorations, qui viseront à concentrer nos efforts aux endroits les plus importants pour nos adhérents et nos partenaires :

- poursuivre le développement du réseau et de la vie associative par une dynamique fédérative et inclusive,
- renforcer l'approche territoriale de notre réseau
- poursuivre la mise en œuvre des opérations nécessaires à la lutte contre toutes les formes de discrimination, notamment l'égalité femme-homme pour l'ensemble de nos structures adhérentes,
- améliorer l'offre d'accompagnement de nos adhérents autour des principaux enjeux clés de leur développement
- franchir une nouvelle étape de la co-construction des politiques publiques et des relations à nos parties prenantes.

C'est donc un nouveau chapitre du PAM que nous devons écrire. Un réseau responsable, efficace et innovant, configuré pour relever les défis internes et externes des années à venir.

Nos engagements prioritaires

- contribuer au développement de l'interconnaissance et de la compréhension de l'écosystème par ses acteurs,
- contribuer à renforcer l'implication des adhérents et de leurs équipes (salariés et bénévoles) dans les actions et dans la vie associative du PAM
- poursuivre le travail de clarification des missions du réseau et de leur articulation avec celles de nos adhérents et partenaires,
- conduire une analyse du fonctionnement statutaire et de la gouvernance du PAM et y apporter les évolutions nécessaires, notamment au regard des enjeux de la responsabilité sociétale et des Droits culturels,
- travailler à la mise en cohérence progressive des outils et dispositifs à destination des acteurs,
- stabiliser le modèle économique et partenarial du PAM, en vue notamment de la

sécurisation des temps de travail et de la capacité de mobilité de l'équipe,

- garantir aux acteurs et aux territoires, par la posture professionnelle du PAM comme par la nature de ses dispositifs, le respect de leurs spécificités (territoriales ou professionnelles),
- renforcer le travail de légitimation de l'écosystème musical et de ses acteurs.

1 - LES VALEURS . LES OBJECTIFS . LES MISSIONS

LES VALEURS

Le projet PAM est axé autour de valeurs communes

1. La défense de la création artistique indépendante et la diversité musicale
2. La diversité et l'accessibilité des publics
3. La solidarité et la complémentarité des acteurs professionnels de la filière musicale
4. La défense du développement économique du secteur musical, prenant en compte la gestion démocratique, la solidarité et la responsabilité dans la mise en place des actions, la gestion autonome et indépendante...
5. Le maillage territorial des acteurs professionnels et l'aide à la structuration du secteur sur l'ensemble de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse
6. La valorisation et la durabilité des compétences des acteurs de terrain
7. Le renouvellement des métiers de la filière musicale et l'innovation, en adéquation avec les mutations du secteur

LES OBJECTIFS

Ce réseau régional a pour but de structurer durablement la filière musique en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse, et d'en favoriser le développement.

Les statuts de l'association, indiquent que l'objet du Pôle est de favoriser la prise en compte et le développement, à travers la diversité des initiatives, du champ des musiques dans les politiques publiques.

Son champ d'action s'étend du régional au national et à l'international dans le cadre de projets menés pour le rayonnement des artistes et des structures hors région.

Le PAM est :

- Un outil de coopération de la filière, opérateurs & artistes
- Un outil de structuration du champ des musiques sur le territoire
- Un outil de représentation de la filière opérateurs & artistes sur et à partir du territoire
- Un outil d'information et de formation, notamment en produisant, organisant et diffusant un programme d'animation / actions communes

Pour :

1 - Renforcer le soutien des projets artistiques et culturels

- Encourager et favoriser la création
- Promouvoir et diffuser les œuvres et les projets existants
- Accompagner la professionnalisation des acteurs et mettre à disposition les outils nécessaires
- Valoriser le patrimoine musical régional auprès des publics
- Sensibiliser les publics aux métiers de la musique indépendante

2 - Participer à la définition des politiques publiques

- Instaurer un dialogue régulier avec les représentants des institutions (collectivités territoriales, ministères, institutions européennes, syndicats, sociétés civiles, fédérations...), qu'elles dépendent du champ culturel et de la communication ou d'autres champs d'action (développement durable, économie, tourisme, vie associative...)
- Être représentatif de la filière en région dans le cadre de nos travaux en lien avec nos partenaires inter-réseaux régionaux, syndicat de filière SMA, fédérations nationales FEDELIMA, FELIN, EIFEIL, Disquaire Day, UFISC

3 - Développer l'innovation économique, sociale et culturelle

- Croiser les actions des réseaux en alliant les esthétiques et les spécificités professionnelles de chacun
- Imaginer et/ ou développer des outils alternatifs (financiers, administratifs, de diffusion, etc.)
- Instaurer et maintenir un cadre d'activité pérenne, efficient et humain (mutualisation, optimisation des compétences...)
- S'adapter aux mutations, être précurseur et prendre les initiatives nécessaires au développement de notre secteur d'activité

4 - Consolider l'expertise et la qualification des membres du réseau

- Assurer une veille économique et sociale des membres
- Être à l'écoute, analyser et appréhender les problématiques communes
- Valoriser les acquis et développer les compétences des équipes

Le Pôle n'intervient, dans l'accomplissement de son objet, qu'en subsidiarité de ses membres, et en synergie avec eux.

Le Pôle rassemble une grande diversité d'acteurs : producteurs phonographiques, labels indépendants, éditeurs musicaux, tourneurs, managers, producteurs de spectacles, lieux de diffusion, répétition, enregistrement, formation, information, festivals, disquaires...

En résumé...

Le Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse est un outil de coopération entre les structures adhérentes. Il sert à mutualiser, partager, valoriser, informer, accompagner, observer, coordonner, préconiser, sensibiliser, développer des actions collectives, dépassant les frontières notamment régionales.

LES MISSIONS

Les missions du Pôle n'ont pas pour objet de se substituer aux actions des adhérents menées aujourd'hui sur le territoire régional. Nous avons pour volonté de rester à l'écoute de futures collaborations ou rapprochements à venir qui pourrait donner à notre territoire musical, toutes les chances de son développement.

1 - Représentation de la filière régionale

Cible : Les représentants politiques (Collectivités territoriales, État, Europe) et les partenaires privés (sociétés civiles et autres organismes privés)

Objectifs : Participer à la co-construction des politiques publiques en valorisant à la fois et de manière croisée des problématiques de filière et d'esthétiques. Il s'agit également de valoriser l'ensemble des compétences au sein du réseau.

Missions :

- Conseiller, observer et sensibiliser les partenaires
- Être force de propositions auprès des collectivités, du ministère et du Centre National de la Musique pour la mise en place de nouveaux soutiens à la filière
- Assurer le relais entre les membres du réseau et les collectivités
- Représenter les membres du réseau au sein de commissions consultatives

La première mission du Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse est la représentation des acteurs fédérés, dans leur diversité, auprès d'interlocuteurs professionnels et institutionnels, en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et au national voire à l'international.

Le Pôle a pour objet de favoriser la prise en compte et le développement des pratiques actuelles de la musique dans les politiques publiques sur ce territoire.

Dans ses relations avec les pouvoirs publics, le Pôle apporte son expertise et sa connaissance des acteurs de la filière et des territoires concernés.

Le Pôle agit dans une optique de transparence et de processus de concertation et de co-construction entre les acteurs « du terrain » et les pouvoirs publics.

2 - Aide à la structuration professionnelle - Soutien aux artistes et opérateurs du territoire

Cible : L'ensemble des acteurs entrant dans le champ de la filière visée (producteurs de spectacles, labels indépendants, éditeurs musicaux, tourneurs, managers, lieux de diffusion, festivals, disquaires, innovation/ numérique...

Objectifs : Consolider l'expertise et la qualification des membres des réseaux - renforcer le soutien des projets artistiques et culturels

Missions :

- Participation au développement des structures. Les structures de terrain sont les interlocuteurs privilégiés des artistes qu'ils accompagnent, produisent et diffusent.
- Appui aux territoires éloignés non urbains
- Favoriser l'insertion professionnelle d'artistes de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Accompagner l'organisation de formations par les réseaux et les acteurs de terrain
- Développement des publics
- Mener une veille informative : administrative, juridique et politique
- Repérage des groupes du territoire, mise en œuvre des compétences d'acteurs professionnels du territoire et hors territoire et articulation pour faire émerger, développer et circuler les artistes et les œuvres.
Le Pôle dans une logique de mutualisation, développe des dispositifs de repérage, et d'accompagnement des artistes de son territoire.
- Favoriser le développement des structures professionnelles de l'industrie musicale à l'export par un soutien sur les salons professionnels liés à la musique enregistrée, la synchronisation, l'édition, le spectacle vivant.

3 - Visibilité des artistes et producteurs à l'export

Cible : Les adhérents des réseaux, les réseaux eux-mêmes et les professionnels du secteur

Objectifs : « Renforcer le soutien des projets artistiques et culturels », en aidant à exporter les artistes régionaux et en valorisant le territoire régional

Missions :

- Favoriser les déplacements sur les salons et évènements à portée nationale et internationale
- Favoriser la circulation des artistes au niveau national et international
- Collaborer avec des organisations professionnelles pour l'export
- Organisation de rencontres professionnelles ouvertes à l'ensemble de la filière

4 - Parcours d'accompagnement

Cible : Les artistes (et leurs partenaires professionnels) dans une logique de professionnalisation

Objectifs : « Renforcer le soutien des projets artistiques et culturels »

Missions :

- Coordonner des dispositifs régionaux existants et futurs
- Orienter les artistes sur les dispositifs menés par les professionnels régionaux et nationaux
- Mettre en synergie les dispositifs mis en place par les structures locales dans le but d'optimiser les parcours suivis par les artistes/groupes bénéficiaires
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé en fonction de l'avancement et des objectifs des projets
- Développer une réflexion collective avec les structures d'accompagnement dans le but d'améliorer la cohérence entre les dispositifs et d'optimiser les retombées

5 - Observation

Cible : Les acteurs de la filière en région et le réseau lui-même

Objectifs : « Développer l'innovation économique, sociale et culturelle », « consolider l'expertise et la qualification des membres des réseaux »

Missions :

Les structures de terrain ont besoin d'éléments quantitatifs et qualitatifs pour se situer et évaluer leur activité.

Le Pôle est disponible pour assister, partager l'information et participer aux enquêtes menées par les agences et réseaux de musique actuelle dans le cadre de sa mission d'analyse à l'échelle régionale ou nationale sur tous les champs d'activité de la filière musicale.

- Nourrir les enquêtes statistiques menées au niveau régional et/ ou national
- Mieux identifier les besoins au sein des structures et orienter plus finement les projets des réseaux.

- Alimenter les pouvoirs publics pour élaborer des politiques culturelles en phase avec la réalité du secteur des musiques en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

6 - Médiation . Prévention . Sensibilisation

Cible : Le public, les artistes, les professionnels de la filière et les partenaires

Objectifs : « Renforcer le soutien des projets artistiques et culturels », « valoriser le patrimoine musical régional auprès des publics », « sensibiliser les publics aux métiers d'artisans de la musique et à la musique indépendante », « sensibiliser à la RSE, Egaité F/H, Vhss en milieu festif, prévention des risques auditifs et risques liés à la dépendance, lutte contre toutes les discriminations »

Missions :

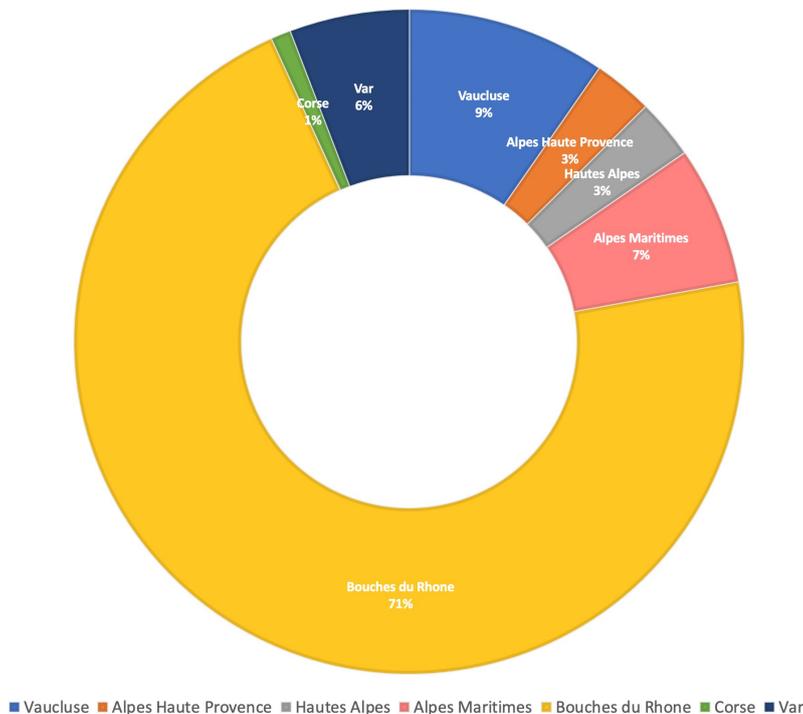
- Accompagnement, formation et sensibilisation des professionnels au développement durable
- Éducation au sonore
- Campagnes de prévention et formation sur les risques en milieu festif (lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif – risques liés aux drogues)
- Sensibilisation à l'égalité entre les Femmes et les Hommes (structurel, social, artistique)
- Sensibiliser les publics aux enjeux du milieu de la musique

2 - LES ADHÉRENTS

Dans son positionnement stratégique, son mode de gouvernance comme dans les actions qu'il met en œuvre le PAM est avant tout l'addition de la volonté de ses adhérents d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général. Répartis sur l'ensemble de la Région Sud & Corse, ceux-ci sont bien plus qu'un maillage territorial : ils représentent la force, la diversité et les potentialités de l'écosystème des musiques de notre territoire.

Quelques chiffres parlants :

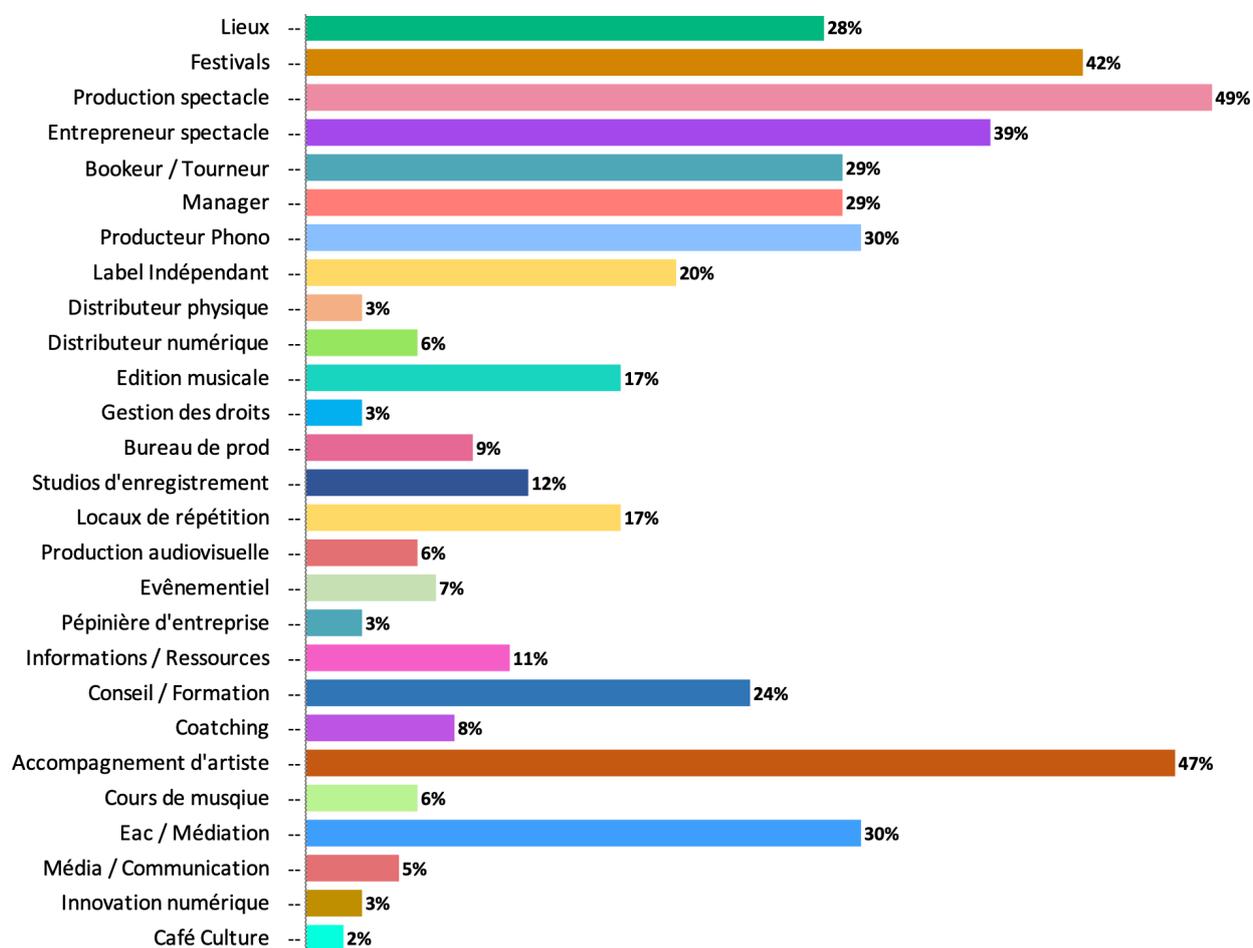
ADHÉRENTS – SITUATION GÉOGRAPHIQUE



47% des adhérents du PAM se situent à Marseille

71% des adhérents du PAM se situent dans les Bouches du Rhône

ADHÉRENTS – ACTIVITÉS



A noter :

- . 12% des Adhérents pratiquent simultanément une dizaine d'activités ou plus
- . 16 disquaires sont affiliés au PAM

LES ADHÉRENTS DU PAM À CE JOUR

143

6MIC . Adagio Production . Adequate . AIM/Festival de Musique de Chambre . AJMI . Akwaba . **Allover** . AMI . Andalouse Alhambra . Antenne iNOUÏS Paca du PDB - Antenne iNOUÏS Corse du PDB . Apt Musique & Développement . Arts et Musiques en Provence . ArtUp . Atelier Jazz Convergences . Azur Musique Production . Binaural . Bi:Pole . **B-Side Prod** . Body'N'Voice . **Brama** . C'Picaud . Cabaret Aléatoire . **Centre culturel de Mandelieu La Napoule** . Charlie Free . Chinese Man Records . Cie Nine Spirit . Cola Production . **Compagnie du Bayou** . Comparses et Sons . Concerto Soave . Coriace . Créagency . Cylid/I.O.T Records . Creepy Music . **Culture Plus** . **Dalida Institute** . Dime On Music . Dystila Production . Du Vivant Dans Nos Cordes . Ecllosion 13 . Espace Culturel de Chaillol - Espace Julien . **Espace Musical Hypérion** . Etincelles Productions . Forum des Jeunes et de la Culture de Berre l'Etang . Free Monkey Records . Galette Records . GMEM . Grand Bonheur . **Hey Bronco Records** . Hight Quest Records . Imago Records . Imbertie Vali . Indalo . Internexterne . It's Ok ! . Marseille Jazz Des Cinq Continents . Joke and Buzz . Association Kaya . L'Embobineuse . **L'Emouvant Immobilie** . La Boite à Mus'/BAM . La Boîte à Musique . La Clique dProduction . La Guinguette sonore / Sous les ailes du poulpe . La Gare de Coustellet . La Mesón . La Plage Sonore/Cooksound Festival . La Roda . Latinissimo/Fiesta des Suds . Le Cri du Port . Le Gorille / Auprès de mon Arbre . Le KFé Quoi ! . Le Makeda . Le Moulin . Le Petit Duc . Les Décablés / Bruit Blanc . Le Nomad'Café . **Les Frigos** . Les Passagers du Zinc . Les Suds à Arles . Le Rezo (5 adhérents en Corse) . Limitrophe Production . **Made In Event** . Make Me Prod . Manivette Records/Les Editions du Gabian . MCE Production / L'Eolienne . La Capsule/MJC Manosque . MJC Leprest . MJC Prévert . MJC Venelles . MJC Vitrolles . Musical Riot . Musikovent . Mus' Production . Naï No Prod . Nomad'Café . Nomades Kultur . Nouvelle Vague . Nuits du Sud . Nuits Médis . **Odysée production** . Onde Music . One Kick Music . Orane/Marsatac . Orizon Sud . Otake Production . Panda Events . Picante . Piment Rouge . **Pineapple French Pop** . **Planete Mars** . Quartiers Nord . Salon de Musique/IMPF . Season of Mist . Sonica Vibes . Soundbirth . Soundworks . **South Publishing** . Studio Eole . Sud Culture . Tandem . **Taxi Pantai** . Transfuges . Umanoïa . Village 42/Jardin Sonore . VLB Recordings . Ze Bourgeois

> **17 nouvelles adhésions enregistrées en 2023**

Disquaires affiliés DISQUAIRE DAY

16

Lollipop Music Store – Galette Records - Sabre Tooth - Tangerine Musiques - Le Fuzz - Cultures Obliques - Hit Import - Sonic Import - Discotti - Cosmic Trip - Librairie Actes Sud - General Music - Mod Disc - L'introuvable - La Cellule Records - Le Passeur de l'Isle

3 - GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

GOUVERNANCE

Composition du conseil d'administration au 8 avril 2022

BUREAU

Président :	Stéphane Delhaye	6MIC
Vice-Présidente :	Sarah Lepêtre	La Mesón
Trésorier :	Aurélien Pitavy	Charlie Jazz
Trésorier adjoint :	Jean-Marie Kerinec	Coriace
Secrétaire :	Barbara Elfassy	Ze Bourgeoiz
Secrétaire adjoint :	Thierry Noygues	Orizon Sud

CONSEIL D'ADMINISTRATION

6MIC	Stéphane Delhaye
Charlie Jazz	Aurélien Pitavy
Chinese Man Records	Frédéric Maigne
Concerto Soave	Patrice Poulain
Coriace	Jean-Marie Kerinec (Juario)
Le Cri du Port	Armel Bour
Grand Bonheur	Olivier Jacquet
IOT-Records	Aymeric Genty
Le Kfé Quoi	Anaïs Besse
La Clique Production	Arnaud Amat
La Gare de Coustellet	Stéphane Soler
La Meson	Sarah Lepêtre
Les Passagers du Zinc	Pierre Chaix
Les Suds à Arles	Rémy Gonthier
Manivette Records	Emmanuelle Tirmarche
MJC Picaud	Jacob Khelil
Orizon Sud	Thierry Noygues
Piment Rouge	Julie Rougé
Rezo Corse	Stéphane Biancarelli
Ze Bourgeoiz	Barbara Elfassy

- 4 séances de conseil d'administration / an - De 2 à 4 réunions de bureau / an
- Commissions gouvernance : commission finance / commission représentation filière / commission projet / commission relais territoriaux / commission dispositifs et évènements
- 1 assemblée générale / an

COLLEGES DE TRAVAIL

Minimum de 10 adhérents engagés par collège

- Collège** Production de spectacle
- Collège** Musique enregistrée
- Collège** Lieux de diffusion – tourneurs
- Collège** Festivals
- Collège** Edition musicale
- Collège** Formation - conseil
- Collège** Actions culturelles
- Collège** Esthétiques musicales
- Collège** Communication - médias
- Collège transversal** Accompagner, produire, diffuser
- Collège transversal** Entreprises responsables
- Collège transversal** Innovation, numérique

EQUIPE

- Direction Nadine Verna jusqu'au 31 décembre 2023 - 35h
- Administration Btissam Derkaoui - 24h Animateur réseau Arthur Lacube - 35h
- Communication Manar Al Mouadmani - 26h à 35h

REVISION RH EN 2024

Afin de répondre aux évolutions du projet du PAM, ainsi qu'aux difficultés rencontrées par les salarié.e.s (charges de travail en expansion notamment), nous souhaitons une réorganisation des ressources humaines du réseau.

Consolider les emplois :

- Direction : Nouvelle direction et revalorisation salariale
- Ouvrir un poste essentiel : **Médiation et observation du secteur**, au minimum 24h/semaine en 2024
- Communication : Poste en CDI à temps partiel 26h à l'heure actuelle. Vers une évolution nécessaire à temps plein et une revalorisation salariale au regard des taches de travail prises en compte – Evolution à 35h/semaine en 2024
Assistante de communication vers poste de chargée de communication
- Animateur de réseau : revalorisation salariale

La revalorisation salariale nécessaire a pour objectifs de replacer tous les collaborateurs dans la même situation.

Réajuster les salaires sur les échelons et/ou groupes de travail correspondants aux taches véritablement prises en charges. (Convention collective CCNEAC)

Renforcer une équipe en surcharge de travail

Répondre par des services adéquates à des missions en expansion

Prendre en compte les évolutions professionnelles des salariés

Rechercher des financements complémentaires pour sécuriser les emplois et mener une politique salariale décente.

4 - LA COOPERATION

En lien avec le secteur professionnel, les partenaires publics et territoriaux, les organisations professionnelles et syndicales, et les artistes, le PAM développe les missions qu'il s'est données pour un soutien à la filière professionnelle en région, une co-construction des politiques publiques, une visibilité du régional à l'international.

RESEAUX TERRITORIAUX - FEDERATIONS NATIONALES

Les pôles et réseaux fédèrent les acteurs de toutes les musiques dans les régions. Ils favorisent la prise en compte de l'ensemble de l'écosystème musical par les pouvoirs publics et rendent possible des coopérations sur de nombreux enjeux culturels, économiques et sociétaux. Ils créent des espaces pérennes de dialogue et sont force de propositions concernant l'émergence artistique, les droits culturels, les pratiques, le développement territorial, l'emploi, la formation, l'entrepreneuriat, le financement, l'économie de la filière, la prévention, la responsabilité sociétale.

Au sein des réseaux territoriaux, les acteurs s'organisent pour une prise en compte plus fine des réalités de la filière musicale et agissent ensemble pour co-construire des politiques publiques ambitieuses et renouvelées.

Si les pôles et réseaux se sont constitués progressivement dans des contextes différents, leurs similitudes sont de plus en plus fortes.

La réorganisation des régions a favorisé depuis cinq ans des dynamiques de regroupement et une forte ouverture des réseaux. Cela démontre la volonté des acteurs musicaux de se regrouper dans leur diversité pour travailler ensemble, en complémentarité et dans le prolongement des structurations nationales.

Les pôles et réseaux régionaux renforcent leur coopération, leurs échanges et mettent en avant les potentialités existantes en termes de mobilisation des porteurs de projets, d'accompagnement des initiatives, de soutien aux démarches vertueuses et coopératives. Ils rappellent l'importance d'agir en proximité, tout en dialoguant à l'échelon national. Ils contribuent collectivement à faire progresser les pratiques.

Les conventions et contrats territoriaux de filière, dispositifs cafés-cultures, la prise en compte des structures de production et de développement d'artistes, les méthodes d'observation et démarches responsables sont autant de thèmes sur lesquels les pôles et réseaux régionaux ont su faire la démonstration de la maturité des acteurs musiques actuelles.

LES PARTENAIRES

Réseaux régionaux / coop.réseaux

GRAND BUREAU (Auvergne-Rhône Alpes) – **LA FEMA** (Bourgogne-Franche Comté) - **SUPERMAB** (Bretagne) – **LA FRACA-MA** (Centre-Val de Loire) - **GRABUGE** (Grand- Est) – **HAUTE FIDELITE** (Hauts de France) – **LE RIF** (Ile de France) - **PRMA** (La Réunion) - **RMAN** (Normandie) – **LE RIM** (Nouvelle Aquitaine) - **OCTOPUS** (Occitanie) - **LE PAM** (Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse) – **LE POLE** (Pays de Loire)

<http://www.cooperation-reseaux-territoriaux.org>

Fédérations nationales et syndicats

DISQUAIRE DAY (Association des disquaires indépendants), **EIFEL** (Fédération des Editeurs musicaux nationaux français), **FAMDT** (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelle), **FEDELIMA** (réseau national qui regroupe des lieux et projets dédiés aux musiques actuelles sur l'ensemble du territoire français), **FELIN** (Fédération nationale des labels indépendants), **FERAROCK** (Fédération de radios associatives de découvertes musicales), **GRANDS FORMATS** (La fédération réunit grands ensembles et collectifs d'artistes professionnel·le·s, français·es et européen·ne·s, représentatifs de la diversité artistique du jazz et des musiques improvisées), **PROFEDIM** (Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique), **SMA** (Syndicat des Musiques actuelles), **UFISC** (Union fédérale d'intervention des structures culturelles), **ZONE FRANCHE** (Réseau des musiques du monde)

LES CHANTIERS COMMUNS

- Echanges sur l'actualité de la filière
- Contrats de filière
- Coreps
- Chantiers Centre National de la Musique
- Etudes nationales avec focus régionaux
- Favoriser les rencontres et coopérations
- Participer à la construction des politiques publiques

5 - L'APPUI AU TERRITOIRE

CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Concertations territoriales dans le cadre du contrat de filière et hors contrat
Au comité stratégique et technique du contrat de filière en région
Représentation du SMA au sein du COREPS
Représentation et rencontres professionnelles

Structure représentative de la filière en région, le PAM démontre une capacité à mobiliser et faciliter les conditions de réflexion collective, sectorielle et intersectorielle, par la mise en place de groupes de travail thématiques, la mise en œuvre et l'animation de concertations, la participation aux espaces de concertation intersectoriels ou encore son investissement dans le cadre du contrat de filière musiques actuelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHERENTS

L'appui aux acteurs de la filière s'inscrit dans une logique de service public. Le PAM propose à ses adhérents mais également à l'ensemble des acteurs de la filière du territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur de les accompagner en répondant aux questions qu'ils se posent ou en les orientant vers des ressources capables d'apporter un éclairage pertinent.

Cette mission donne aux acteurs les moyens de se développer eux-mêmes, mais également de connaître le paysage local, régional et national, de s'y situer, et d'identifier les interlocuteurs et interlocutrices potentiel·les. Ce soutien, qui peut prendre différentes formes, a pour objectif de contribuer directement ou indirectement à la structuration du secteur.

Cette mission possède aussi un volet plus opérationnel, la vie du pôle étant ponctuée d'événements thématiques qui ont pour objectif de lui apporter de la visibilité et une forme de stabilité dans les relations qu'il doit entretenir avec les territoires, ses acteurs et ses partenaires. Ces événements, souvent co-construits, rythment la vie du pôle (rencontres professionnelles, concertations territoriales etc.).

Des collèges de travail des adhérents, groupes de réflexion sur l'actualité métier du secteur sont en place tout au long de l'année.

Répondre aux besoins précis d'une structure, problématiques conjoncturelles ou structurelles, stratégiques, administratifs.

Cet appui individuel peut être directement mené par les salariés ou par une ressource externe. Le PAM peut également venir en appui aux adhérents sur leur territoire en les accompagnant dans leurs relations avec les partenaires publics.

Dans tous les cas, cet appui requiert des qualifications spécifiques et la mise en action d'un réseau de compétences pour répondre au mieux aux problématiques soulevées.

L'APPUI INDIVIDUEL

L'appui à la filière s'inscrit dans une logique de service public et pour l'intérêt général.

L'accompagnement des adhérents répond aux besoins précis d'une structure qui connaît des problématiques conjoncturelles ou structurelles.

Souvent axé sur des aspects stratégiques ou administratifs, cet appui individuel peut être directement mené par l'équipe ou une ressource externe sectorielle ou généraliste.

Selon les besoins et les questionnements soulevés, cet appui pourra consister en de simples rendez-vous conseil ponctuels ou en des accompagnements au plus long cours.

RELAIS TERRITORIAUX

Pour mener à bien ces actions, et être au plus proche des acteurs de nos territoires, le PAM fait en sorte de sillonner régulièrement le territoire à la rencontre des structures.

Le PAM travaille depuis 2023 à un projet de mise en place de relais territoriaux du réseau dans les départements 04, 05, 06, 83, 84 et Corse

- impulser ou entretenir les relations avec les collectivités locales du territoire, en particulier les départements et les communautés de communes et d'agglomérations,
- mettre en place un groupe de travail ouvert pour établir une stratégie concertée de coopération, de mutualisation et de communication autour de la thématique, notamment vers les partenaires publics et opérationnels,
- organiser une ou plusieurs « journée(s) ressource », en lien avec le salarié référent (ressource et concertation) sur des sujets précis répondant aux besoins des adhérents et des acteurs du territoire (présentation de dispositifs, sensibilisation sur une thématique, ...),
- renforcer l'interconnaissance entre les acteurs par l'organisation de rencontres,
- affiner la connaissance des territoires et la mobilisation des acteurs
- relance de temps collectifs et d'outils de communication simples, propres au territoire, afin de faciliter les échanges entre les acteurs

DES TEMPS COLLECTIFS

Le PAM met en place des temps de rencontre entre les acteurs de la filière. Rencontres professionnelles, conférences ou journées rencontre / formation. Intervention de spécialistes sur un sujet spécifique - transfert de compétences auprès des acteurs locaux, partages d'expériences.

Les rencontres professionnelles du PAM invitent les acteurs du spectacle vivant et de l'industrie musicale à se retrouver autour d'une thématique commune portant chaque année sur des sujets d'actualité ou des problématiques métiers.

VALORISATION DES INITIATIVES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Circulation des œuvres et des artistes en soutien avec des partenaires locaux, nationaux voir internationaux
Représentation de la filière

6 – MEDIATION PREVENTION SENSIBILISATION

Campagnes et actions de prévention en lien avec **Agi-Son - Le PAM relai AGI-SON**

Le PAM poursuit son travail sur la sensibilisation auprès du grand public et en partenariat avec les lieux de diffusion du territoire, dans le cadre de notre programme de prévention aux risques auditifs.

Le réseau est d'ailleurs relai de l'association nationale Agi-Son.

Le travail sur les publics des musiques actuelles doit devenir une des actions importantes du réseau en permettant aux adhérents d'être moteur et pro actifs sur ces questions.

<https://agi-son.org>

Groupe de travail et formation **#ICI C'EST COOL**,

Plan d'actions régionales dans le cadre de la sensibilisation à l'égalité F/H, en lien avec le Pôle de Nantes. Prévention des violences en milieu festif.

<http://icicestcool.org>

- Interroger et informer sur les violences en milieu festif.
- Créer le dialogue sur ces questions entre public et organisateurs en amont, pendant et après dans le cadre de festivals ou sur les lieux de diffusion partenaires en région.
- Agir de manière adaptée face aux comportements déviants (évaluer les niveaux de gravité des agressions, qu'est-ce qui nécessite une expulsion, une expulsion définitive, un appel à la police, un avertissement...) et définir au sein de chaque évènement, sa propre procédure d'actions.
- Mettre à disposition des ressources (type boîte à outils) afin d'accompagner les festivals et lieux de diffusion dans leur démarche.

Démarches de sensibilisation au **Développement durable** avec nos partenaires nationaux et locaux Cofees, Fedelima, SMA, Zone Franche, Collectif Starter...

Participation à des groupes de travail et remontée des informations et travaux développés.

7 – OBSERVATION . RESSOURCE

Missions : Poste à développer en 2023/2024

L'OBSERVATION

Les structures de terrain ont besoin d'éléments quantitatifs et qualitatifs pour se situer et évaluer leur activité.

Le Pôle est disponible pour assister, partager l'information et participer aux enquêtes menées par les agences et réseaux de musique actuelle dans le cadre de sa mission d'analyse à l'échelle régionale ou nationale sur tous les champs d'activité de la filière musicale.

Nourrir les enquêtes statistiques menées au niveau régional et/ ou national
Mieux identifier les besoins au sein des structures et orienter plus finement les projets des réseaux.

Alimenter les pouvoirs publics pour élaborer des politiques culturelles en phase avec la réalité du secteur des musiques en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour se faire le PAM va s'appuyer sur l'OPP – Observation participative et partagée

C'est une méthode utilisée pour la production d'études qualitatives et quantitatives, par des organisations et réseaux d'acteurs de terrain du spectacle vivant et plus largement du secteur culturel. Son objectif principal est de placer les structures observées au cœur de la démarche d'observation. Elle repose sur la coopération donc l'implication de tous les acteurs (observants, observés, partenaires), et se base sur des principes éthiques et des valeurs qui doivent être validés par tous ces acteurs. Elle permet notamment aux structures observées de contribuer et maîtriser l'information qu'elles fournissent et à l'observant d'enrichir son analyse grâce aux remarques et questionnements des observés.

L'observation participative et partagée présente donc un équilibre des intérêts pour les observants et les observés. Enjeux de l'observation participative et partagée :

- Responsabiliser, impliquer et accompagner les acteurs observés.
- Créer des espaces de réflexions et d'échanges autour des méthodes, des outils, du traitement et de l'analyse.
- Encourager les relations entre participants.
- Permettre aux acteurs de se structurer, grâce à des indicateurs et outils d'évaluation leur donnant une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de leur filière.

LA RESSOURCE

Un nouvel espace dédié aux conseils, ressources et informations des musicien·nes et acteurs·trices du secteur musical va être ouvert en fin d'année 2023 sur le site du PAM

8 - LE PAM PORTEUR D'ANTENNES ET MANDATS

Le PAM porteur d'antennes

- iNOUÏS du Printemps de Bourges
- DISQUAIRE DAY (Évènement international lié à la distribution physique des productions phonographiques chez les disquaires indépendants)
- EIFEIL (Fédérations des éditeurs indépendants français)

Les mandats du PAM

- Membre du conseil d'administration de la FELIN (Fédération des labels indépendants français)
- Membre du conseil d'administration du DISQUAIRE DAY
- Membre du conseil d'administration de EIFEIL - Trésorier
- Sièges au Conseil National du SMA (Syndicat des Musiques Actuelles)
- Sièges au Bureau du Coreps (mandat du SMA)

9 - LES DISPOSITIFS DU PAM

ACCOMPAGNEMENT D'ARTISTES

Le PAM mène des actions en faveur de la circulation des artistes sur des événements prescripteurs (festivals, salons professionnels) offrant une forte visibilité auprès du public, des médias et des professionnels du secteur.

Présence sur des événements tels que : MaMA Event Paris, Printemps de Bourges, Les Bars en Trans à Rennes à l'occasion des TransMusicales...

ANTENNE PACA DES iNOUÏS DU PRINTEMPS DE BOURGES

Le PAM est porteur de l'antenne PACA des iNOUÏS du Printemps de Bourges dont la coordination est assurée par Charlie Maurin de Tandem (Toulon).

Le Printemps de Bourges s'est doté d'un dispositif national et original de repérage et de sélection des talents de demain qui s'appuie sur 28 antennes régionales et 5 conseillers artistiques : Les iNOUÏS du Printemps de Bourges Crédit Mutuel.

Sa mission est de repérer les jeunes artistes ou groupes rock, chanson, électro, hip hop et crossover dans le but de les présenter au public du festival Printemps de Bourges et aux professionnels de la musique.

Un accompagnement au développement du projet artistique est également proposé aux 8 lauréats PACA des auditions live.

QUART2TOUR

Quart2Tour est un dispositif de soutien à la diffusion et à la promotion d'artistes régionaux en développement.

Quart2Tour permet ainsi la circulation de ces artistes au sein de notre région pour mieux exister ailleurs.

Quart2Tour permet également l'accompagnement des artistes dans le développement de leur projet musical

Quart2Tour, c'est chaque année, une dizaine d'artistes sélectionnés pour un total de 40 concerts prévus sur la saison.

DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL SOUTIEN A L'EXPORT

Le PAM favorise le développement des structures adhérentes à l'export par un soutien sur les salons professionnels : aide à la mobilité sur les salons nationaux et internationaux, et accompagnement sur les prises de rendez-vous et mises en relation,...

Le PAM et ses membres sont présents chaque année sur de nombreux marchés : Reeperbahn Festival (Berlin) - Jazzahead! (Brême, Allemagne) - Babel Music XP (Marseille, France) - Midem (Cannes, France) - MaMA Event (Paris, France) - Womex (Itinérant) - Bis de Nantes (Nantes, France) ...

SOUTIEN A LA DISTRIBUTION INDEPENDANTE

Le PAM, antenne du DISQUAIRE DAY en région, favorise le soutien aux disquaires indépendants.

Il aide à la diffusion des productions sur le réseau des disquaires indépendants et participe au « Disquaire Day / Record Store Day ».

Le Disquaire Day / Record Store Day est en national et à l'international, le plus grand événement consacré à la musique enregistrée et le seul à rassembler l'ensemble des acteurs de la filière musicale. C'est une journée où les disquaires indépendants sont mis à l'honneur. Chaque année, des centaines de vinyles inédits en édition limitée, productions françaises ou internationales, sont proposées au public chez les disquaires.

Tout au long de cette journée de nombreux artistes participent à des showcases, rencontres, dédicaces... Les Disquaire Day Nights, concerts de clôture de la journée, sont organisées partout en France.

Le PAM, antenne de l'association Disquaire Day en national organise le Disquaire Day / Record Store Day. Y sont associés une quinzaine de disquaires en Région Sud.

10 - L'INFORMATION - LA VALORISATION

INFORMATION

Développement de la communication du PAM, en interne et externe afin de valoriser au mieux les activités des adhérents et celles du réseau, en développant de nouveaux supports et en améliorant les outils existants.

La communication interne

- L'actualité du secteur - Newsletter Le Lien
- Les invitations des adhérents
- L'actualité du réseau
- Les évènements du PAM

La communication externe

- Newsletter nationale - L'actualité des adhérents et du réseau
- Les invitations aux évènements du PAM
- Newsletter nationale - L'actualité de la filière en lien avec nos partenaires nationaux

Le site du PAM

www.le-pam.fr

Véritable carte de visite du réseau, il a pour objectif d'être une fenêtre ouverte sur :

- Ses missions
- Son actualité
- La valorisation de ses adhérents et de leurs projets
- La valorisation des travaux effectués en partenariat avec les réseaux régionaux et fédérations nationales partenaires.

Les réseaux sociaux

- Facebook - Twitter – LinkedIn - Instagram

Les documents de communication

Plaquette du PAM - Affiches - Programmes - Flyers - Stickers - Teasers

11 - LES PARTENAIRES

La réalisation des actions précitées nécessite de faire converger les compétences et les moyens existants sur l'ensemble de la région. Ce projet présente donc les partenariats privilégiés, aboutis et souhaités.

Liste non exhaustive.

Les partenaires régionaux

- Le Cofees
- L'Agence régionale Arsud
- L'AMI
- Le PIM-AGESCA
- Rezo Corse

Les partenaires institutionnels

- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (Département culture et Département jeunesse)
- DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur
- DGAC - Ville de Marseille
- Conseil Départemental des Bouches-du- Rhône
- Métropole Aix-Marseille-Provence

Les partenaires nationaux

Centre National de la Musique, Coopération des réseaux territoriaux (13 réseaux sur le territoire national), Association Disquaire Day, EIFEIL (Fédération des Editeurs de musique indépendants français), FAMDT, Fedelima, FELIN (Fédération des labels indépendants français), Réseau Printemps, SMA (Syndicat Musiques actuelles), Ufisc, Zone Franche (Réseau des musiques du monde)

Fait à Marseille, le 25 Septembre 2023

Le Président,
Stéphane Delhaye



La Vice Présidente,
Sarah Lepêtre

